



PLUI

CONSULTEZ LES ÉVOLUTIONS EN COURS

LES ÉVOLUTIONS DU PLUI EN COURS

Mis en ligne le 09 mars 2020

Prescription modification n°1 du PLUi.

Le public est informé que le conseil communautaire d'Erdre et Gesvres, a prescrit la modification n°1 du PLUi, en date du 26 février 2020, afin de tenir compte de l'évolution de certains projets nécessitant des ajustements ponctuels, la correction d'erreurs matérielles et la clarification de certaines dispositions du document d'urbanisme.

La délibération sera affichée pendant un mois au siège de la [CCEG](#) et en mairie des communes membres, à compter du 9 mars 2020.

Prescription de la révision allégée n°1 du PLUi.

Le public est informé que le conseil communautaire d'Erdre et Gesvres a prescrit la révision allégée n°1 en date du 26 février 2020, afin de tenir compte de l'évolution de certains projets d'équipements ou d'urbanisation et a fixé les modalités de concertation avec la population prévue à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme :

- Révision allégée n°1 : ouverture à l'urbanisation d'une partie du secteur 2AUE du parc d'activité des IV Nations à VIGNEUX-DE-BRETAGNE

La délibération est affichée pendant un mois au siège de la [CCEG](#) et en mairie des communes concernées, à compter du 9 mars 2020.

Prescription de la révision allégée n°2 du PLUi.

Le public est informé que le conseil communautaire d'Erdre et Gesvres a prescrit la révision allégée n°2 en date du 26 février 2020, afin de tenir compte de l'évolution de certains projets d'équipements ou d'urbanisation et a fixé les modalités de concertation avec la population prévue à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme :

- Révision allégée n°2 : ouverture à l'urbanisation d'une partie du secteur N, rue de la République à HERIC

La délibération est affichée pendant un mois au siège de la [CCEG](#) et en mairie des communes concernées, à compter du 9 mars 2020.

[Consultez l'ensemble des évolutions du PLUi](#)



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h